



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tabagisme

Question écrite n° 96235

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le « Printemps français » 2016 en Indonésie, organisé par l'Institut français, en partenariat avec les services culturels de l'Ambassade de France en Indonésie, parrainé notamment par la Fondation Djarum, émanation de la marque de tabac du même nom. Associer l'Institut français, l'Ambassade de France en Indonésie, et donc l'image de la France à une marque de tabac, et ainsi assurer sa promotion en qualité de « partenaire officiel » au travers d'une manifestation culturelle est particulièrement préoccupant. En effet, notre pays est l'un des premiers à avoir signé puis ratifié la Convention cadre pour la lutte anti-tabac de l'Organisation mondiale de la santé (CCLAT), dont l'un des articles recommande de préserver toute manifestation, culturelle ou autre, du mécénat des multinationales du tabac. La loi de modernisation de notre système de santé, adoptée en décembre 2015 par le Parlement a, d'ailleurs, renforcé cette disposition en encadrant davantage ces mécénats. L'impact de la publicité en faveur du tabac sur les comportements de consommation, en particulier l'initiation des jeunes est établi. Aujourd'hui, l'objectif des fabricants de tabac, à travers le mécénat en faveur de manifestation de ce type, est d'utiliser l'image de la France afin de promouvoir, à faible coût, leurs produits et ainsi amener les jeunes à commencer à fumer. La France, non plus que sa culture, ne doit pas être la vitrine d'un fabricant de tabac. Cela nuit, non seulement à son image, mais aussi à la santé des personnes en faisant la promotion d'un produit qui tue un fumeur sur deux. Elle souhaite connaître la position du ministre des affaires étrangères, et quelles mesures il compte prendre pour réaffirmer notre engagement en faveur de la lutte contre le tabac et contre l'ingérence des industriels du tabac dans les événements culturels français.

Texte de la réponse

L'Institut français d'Indonésie compte parmi ses partenaires, et ce depuis plus de quinze ans, la fondation Djarum qui, à l'instar de nombreuses fondations, a des activités fort différentes de celles des sociétés éponymes qui les ont créées. La principale activité de la fondation Djarum consiste à soutenir la jeune scène artistique locale. L'ambassade a été amenée à collaborer avec la fondation Djarum Bakti Budaya (littéralement "au service de la culture") car elle est de loin la fondation la plus active dans le secteur culturel en Indonésie et son soutien est un gage de qualité. Elle agit dans tous les domaines où l'ambassade est présente ou souhaite être présente. A titre d'exemple, elle était le principal partenaire de la journée nationale du cinéma le 30 mars 2015 où la France était, en raison de la qualité de son cinéma, l'invitée d'honneur. Cette journée nationale du cinéma s'est conclue par une projection au Palais présidentiel en présence du président de la République d'Indonésie, ainsi que des représentants de cette fondation. Le partenariat avec la fondation n'est pas exigeant en termes de contreparties où la seule présence du logo, totalement différent de celui de la marque de tabac, suffit. Toutefois, a été demandé à notre ambassade d'identifier un autre mécène aussi généreux afin que la prochaine édition du printemps français puisse se tenir en 2017 sans la fondation Djarum Bakti Budaya.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96235

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 mai 2016](#), page 4572

Réponse publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7911